



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 septembre 2023

FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION A L'OZONE (O₃) EN ÎLE-DE-FRANCE

Levée des mesures restrictives

La qualité de l'air s'améliore en Île-de-France. Laurent NUÑEZ, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, lève les mesures de réduction des émissions de polluants prises mercredi 6 septembre dans le cadre de la gestion des épisodes de pollution.

La baisse des températures et l'amélioration des conditions de dispersion des polluants permettent une diminution progressive des concentrations en ozone. Ainsi, Airparif, association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France, prévoit pour aujourd'hui une concentration en ozone comprise entre 120 et 150 µg/m³, soit une concentration inférieure au seuil d'information-recommandation fixé à 180 µg/m³. L'amélioration de la qualité de l'air devrait se poursuivre demain, avec une concentration de nouveau inférieure au seuil d'information-recommandation.

En conséquence, le préfet de Police a décidé de lever, à partir de midi ce jour, l'ensemble des mesures restrictives relatives à cet épisode de pollution.

La semaine dernière, le dépassement du seuil d'information-recommandation a été constaté les 6, 7 et 8 septembre (sans toutefois dépasser le seuil d'alerte). Ces trois jours de dépassement ont conduit le préfet de Police, à prendre, après concertation avec les élus, des mesures de limitation des émissions de polluants : abaissement de la vitesse maximale autorisée, interdiction du brûlage à l'air libre, report des travaux d'entretien ou de nettoyage pour éviter l'émission de composés organiques volatiles, renforcement des contrôles de lutte contre la pollution dans le secteur des transports et réduction des émissions des établissements industriels.

Aucun dépassement du seuil d'information-recommandation n'a été constaté durant le week-end.

Contact presse

Mél : ppcom@interieur.gouv.fr